

COMPTE-RENDU RÉUNION du Conseil Municipal du mercredi 28 février 2022

Présents : BABOLAT Coraline, BABOLAT Mikaël, BABOLAT Stéphanie, DURAND Maël, FORNAINI Claude, GERMAIN Céline, GIRAUD Jean-Michel, GIRAUD Sylvain, JOUX Alexandre, LAURENCIN Josette, MORY Christophe

Excusés :

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

1. Appels d'offres Ecole :

Lots	Noms des entreprises pressenties	Montant € H.T. Négoiés	Montant estimatif € H.T.
Lot N°01 TERRASSEMENTS-VRD-ESPACES VERTS	BRUNO BORDEL	72 877,44	74 000,00
Lot N°02 DEMOLITIONS-GROS OEUVRE	MUTTO BAT	211 824,50	180 000,00
Lot N°03 CHARPENTE-COUVERTURE-CUIVRERIE	ALAIN PIGUET	63 000,00	55 000,00
Lot N°04 FACADES ENDUIT PROJETE	A. JUILLARD	12 920,98	11 000,00
Lot N°05 MENUISERIES EXTERIEURES ALU-METALLERIE	GLASS CONSTRUCTION	62 000,00	64 000,00
Lot N°06 MENUISERIES INTERIEURES BOIS	LES MENUISERIES DE L'AIN	28 409,50	26 000,00
Lot N°07 PLATRERIE-PEINTURE	BUGEY PEINTURE	27 100,00	28 000,00
Lot N°08 PLAFONDS SUSPENDUS DEMONTABLES	MCP	4 000,00	4 000,00
Lot N°09 CARRELAGES-FAÏENCES	SERRANO CARRELAGE	8 923,20	9 000,00
Lot N°10 REVETEMENT DE SOLS SOUPLES PVC	FC REVETSOL	5 556,00	5 000,00
Lot N°11 CHAUFFAGE BOIS-VENTILATION-PLOMBERIE-SANITAIRES	SCIANDRA	112 990,00	108 000,00
Lot N°12 ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES	ATME DESCHAMPS	27 000,00	26 000,00
TOTAL		636 601,62	590 000,00
OPTION - Muret de soutènement sud			
Lots	Noms des entreprises pressenties	Montant variante € H.T.	Montant estimatif variante € H.T.
LOT 02 - DEMOLITIONS GROS OEUVRE	MUTTO BAT	9 160,00	10 000,00

2. Subventions :

Comme chaque début d'année, la commune accorde des subventions à certaines associations, cette année celles qui en bénéficieront sont :

- Soleil rouge : association qui maintient la présence de clowns en milieu hospitalier au près d'enfants malades : 150 euros
- Association périscolaire de Lompnas : 1000 euros
- Association sportive collège de Briord : 200 euros
- Jeunes sapeurs-pompiers Bords du Rhône : 150 euros
- Les restau du Cœur : 100 euros
- Collège de Briord, convention médicale 1er degré : 1 euro par enfant

Les comptes de l'association périscolaire étant suffisant cette année l'association ne sollicitait pas la commune.

Néanmoins, l'objectif du conseil municipal est de permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier de ce service. Le conseil municipal octroie donc une aide de 1000 € afin de permettre à l'association de diminuer le coût facturé aux parents.

D'autre part le conseil municipal ne souhaite pas verser de subvention à l'association Sou des écoles. Il considère que l'association a la possibilité d'organiser des manifestations pour accroître son budget et ses activités. Pour rappel la commune finance le transport pour l'activité piscine.

3. Urbanisme :

Une déclaration préalable de travaux a été soumise au Conseil par Mme Babolat Laurie et Mr Versari Fabien. Celle-ci concerne la rénovation de l'avancée de toit. Les travaux ont été accordés.

CU Aitali travaux avec modification de façade c'est pourquoi, le Conseil demande une déclaration préalable de travaux avec un visuel des aménagements envisagés.

4. Divers :

Il est envisagé de crépir et de refaire la couverture du mur de la cure.

Un devis va être établi pour l'installation d'un tuyaux isolé (poêle) et rebouchage du trou du placard dans l'appartement loué à Mme Folliet Monique.

Il est proposé de sabler la charpente du lavoir.

Prochaine réunion : mercredi 6 avril à 19h45